

Recommandations générales

Soyez prudents : prenez de bonnes chaussures de randonnée, montantes si possible, de l'eau, quelques aliments énergétiques, une protection contre le soleil (chapeau, lunettes), une tenue adaptée, une petite pharmacie et un téléphone portable. Veillez à la météo locale avant tout départ.

Météo France : 08 99 71 02 07 ou www.meteofrance.com ou l'été auprès du **Point Info** à la Mairie de Saint-Remèze : 04 75 04 12 24.

Respectez les milieux traversés, les propriétés privées mises aimablement à votre disposition, les gués, les consignes et balisages. Regardez bien aux traversées de route.

Évitez tout feu, la garrigue est trop vulnérable.

Fermez les clôtures. Attention aux clôtures électriques. Tenez les chiens en laisse.

En période de chasse (du 15 août à fin février) et à proximité de battue aux sangliers, manifestez votre présence auprès du premier chasseur posté pour connaître l'étendue du territoire chassé et la situation en cours. Si vous êtes un groupe, n'hésitez pas à contacter la Fédération des chasseurs d'Ardèche : 04 75 87 88 20.

L'association n'est pas responsable en cas d'accident sur les chemins de randonnée.

Respectez l'environnement et la nature : on évite de sortir des chemins balisés ; il existe des espèces rares ou protégées. On ne dégrade pas, ne monte pas sur les murets en pierre sèche. Bien évidemment, on ramasse ses ordures.

Dans la **Réserve Naturelle nationale des Gorges de l'Ardèche**, se conformer scrupuleusement à la réglementation. Les cueillettes ne sont pas autorisées.

Le Réseau Eco-Veille® : Si vous rencontrez des problèmes de balisage, signalétique, environnementaux... les signaler en remplissant la fiche Eco-veille téléchargeable sur : www.ardèche.ffrandonnee.fr

Numéros utiles et numéros en cas d'urgence :

Samu -15 Police Secours -17 Pompiers -18 Général -112
Mairie de Saint-Remèze : 04 75 04 12 24

Dans le périmètre de la Réserve, le SGGA - 04 75 98 77 31

**Bonne randonnée et bonne découverte
du milieu exceptionnel de Saint-Remèze !**

L'association **Paysages, Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze**, née en 2009, a pour but de « *mettre en œuvre toute opération, toute manifestation, toute action liée à l'étude, l'inventaire, la préservation, la prévention, la promotion afférant au patrimoine culturel, naturel, architectural et environnemental de Saint-Remèze et de son territoire* ».

Elle a l'agrément Jeunesse et Education populaire et a son siège social à la Mairie de Saint-Remèze. Elle propose chaque année un programme de sorties thématiques et d'animations, des activités ouvertes à tous.

Elle est à l'origine de l'ouverture de plusieurs chemins de randonnée pour mieux s'approprier et découvrir le territoire.

L'association est consciente de l'enjeu qui se présente à elle avec, à sa porte, la grotte Chauvet-Pont d'Arc, classée au Patrimoine mondial de l'Humanité depuis 2014, la Caverne ou restitution de l'original à moins de 7 km, le site de la Madeleine au cœur des Gorges de l'Ardèche, la Réserve naturelle nationale et bien d'autres atouts, qui attirent sur la commune un afflux touristique de personnes passionnées de patrimoine culturel et environnemental.



Paysages, Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze

Mairie, 07700 Saint-Remèze

Tél: 04 75 98 48 49 - 04 75 04 09 52 - 06 82 42 84 51

Site web : www.patrimoinestremeze.org

**Circuit 5
Sainte-Anne / Micalen
Briange :
Vignes, Lavande et Bois**



Famille

BALISAGE BLANC ET JAUNE

9,5 km

2 heures 30.

Dénivelé 75 m

Intérêt

Paysage de cultures avec murs en pierre sèche. Le ruisseau de Fonteguillon. Le hameau de Briange. Les calvaires.

Descriptif du circuit n°5

Facile, marquages blanc et jaune. Tracé souvent sur de petites routes. Conseillé pour les VTT.
Prévoir chapeau et eau.

Du centre du village, se diriger vers la sortie Est, en direction de Bourg-Saint-Andéol. Prendre la petite route goudronnée de Pastroux, à gauche de la **Chapelle Sainte Anne**.

La suivre sur près de 3 km jusqu' à la croix en pierre (carrefour) à la hauteur du hameau de Pastroux. Vieux murs en pierre sèche.

Continuer tout droit par le goudron ; 50 m après la croix, la route décrit un virage à gauche et entame une **descente** progressive à travers bois de chênes blancs et buis.

La suivre jusqu'à la première maison à droite (2 km environ) en passant sur deux petits ponts (ruisseaux de Fonteguillon et de Briange).

On laisse à gauche l'ancienne ferme du Rouvet. Bambous et plantations de lavande bordent la route.

Juste après la maison de droite, prendre le **premier chemin de terre qui monte à gauche**. Balisage blanc et jaune.

On laisse le hameau de Micalen au fond du vallon. Ce chemin va vous conduire en bordure de grands champs de lavande. Belle vue en face sur la Dent de Rez et la Serre de Barrès.

A partir de là, prendre toujours le chemin de terre le plus marqué jusqu'à la rencontre d'un carrefour avec un chemin goudronné (2 km environ).

Sur ce tronçon, on trouve encore la garrigue et de beaux murs en pierre sèche.

A mi-distance, on coupe le chemin de randonnée qui descend de la Dent de Rez (circuit n° 4).

Le balisage reste blanc et jaune. A l'intersection avec le goudron (point le haut de la randonnée : 383 m), tourner à gauche et prendre le **chemin en terre battue et le suivre jusqu'au hameau de Briange, chemin qui devient goudronné juste avant le hameau**. Quelques grosses maisons traditionnelles, une source, un petit lavoir et un ancien four.

Au hameau, prendre le chemin goudronné qui traverse le petit pont et monte progressivement vers le sud-ouest.

Le suivre sur environ 2 km. Il devient assez vite plat et tire droit, passe devant Cabusset et se poursuit jusqu'à l'intersection avec la départementale 362, **marquée par un calvaire : la Croix de Planas**.

Ici, prendre à gauche, puis tout droit jusqu'à Saint-Remèze, 500 m plus loin. On marche devant la Cave coopérative.

Au premier rond-point, continuer tout droit, en direction de l'église, au cœur du village, et de la Mairie.

Le saviez-vous ?

Chapelle Sainte-Anne : Elle se dresse à la sortie du village, sur la route de Bourg-Saint-Andéol, entourée d'un parc. Elle a été construite entre 1867 et 1872 dans un style néo-gothique, avec l'aide des paroissiens mais aussi de la mairie de l'époque.

Elle est ornée en façade en haut du pignon d'une étonnante croix celtique.

Sainte Anne est la mère de la Vierge Marie, elle est souvent représentée apprenant à lire à sa fille. Elle est la patronne des Bretons, d'où sans doute cette croix au sommet de la chapelle.

Lavande : Il s'agit en fait du lavandin, issu du croisement entre la fine (*lavandula augustifolia*) et la lavande aspic (*lavandula latifolia*), plus productif et permettant ainsi de meilleurs rendements.

Il est assez largement cultivé sur le plateau pour être distillé tout près, à la distillerie sur la petite route du Mas de Gras à Rimouren. On en extrait une huile essentielle (ou essence de lavandin). Possibilité de visite en été.

La coupe se fait entre la mi-juillet et la mi-août.

Vigne : Elle modèlent une grande partie des paysages de la commune. De tradition très ancienne dans le sud de l'Ardèche, l'activité viticole fournit ici des vins de qualité, groupés en AOC Côtes du Vivarais ou en Vins de Pays des Côteaux de l'Ardèche : Rouge, Rosé, Blanc. Une Cave coopérative a vu le jour dès 1957. On compte en outre dans le village, une cave privée où l'on peut aussi déguster.



Profil du circuit

